

Association Française de PROMotion du SELKirk (AFPROSELK)

565 Le Petit Himbaumont
88420 MOYENMOUTIER

+33 (0)3 54 39 32 21

<https://www.facebook.com/groups/AFPROSELK/>

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU 06/11/2013 **(COMPTE-RENDU)**

Le jeudi 6 novembre 2013, Mesdames Marie-Noël GEHIN domiciliée 565 le Petit Himbaumont à 88420 MOYENMOUTIER (Vosges), Maurette WAGNER domiciliée 27 rue Frédéric-Jean Lehmann à 57200 SAREGUEMINES (Moselle) et Françoise BOVAIS-LIEGEOIS domiciliée 12 rue Blanche à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis), toutes trois éleveuses et/ou amatrices de chats de la race Selkirk (rex et « variant », dit straight) se sont réunies sur Facebook et ont pris acte de l'autodissolution du club de race français du Selkirk (le SELKLUB) en date du 18 juin 2013 (par démission générale du Bureau et absence de candidature de remplacement).

Elles conviennent que la race, créée aux Etats-Unis en 1987 et introduite en France (via la Suisse) en 1993, devrait être reconnue par la troisième plus grande fédération regroupant les fédérations félines et gestionnaires des livres généalogiques nationaux, la FIFé (après avoir été reconnue par la TICA, la CFA et la WCF)... mérite d'être plus connue et répandue sur le territoire national.

Elles estiment que la valorisation et la promotion de la race féline du Selkirk ne peut se faire sans la constitution d'une association capable de porter auprès du LOOF (Livre Officiel des Origines Félines) les standards de la race qui sont reconnus au niveau international (notamment ceux de son berceau américain, la TICA).

Elles pensent que la reconnaissance en FIFé permettra d'argumenter la suppression de l'hybridation avec le Persan (race mère), l'Exotic shorthair et le British (shorthair et longhair) et donc la promotion des sujets uniquement issus des Selkirk entre eux, rex (frisés) ou variants (straight), seul moyen d'individualiser, d'améliorer et d'améliorer les caractéristiques propres de la race Selkirk.

Elles constatent cependant que l'absence d'un club de race est un obstacle notable à la prise en compte par les instances félines nationales des intérêts de la race Selkirk, ainsi que ceux de ses éleveurs et amateurs.

Et décident en conséquence de :

- ✓ Créer un club félin pour la race « Selkirk » (rex et variant), dénommé : Association Française de PROMotion du SELKirk (dite AFPROSELK),
- ✓ Le domicilier au 565 Petit Himbaumont à 88420 MOYENMOUTIER, siège de l'élevage français de Selkirk le plus ancien en activité sur le territoire national,
- ✓ D'élire provisoirement Madame Marie-Noël GEHIN, exploitante professionnelle de l'élevage de la Fontaine Mamoine comme présidente, Madame Maurette WAGNER détentrice-amatrice comme trésorière, et Madame Françoise BOVAIS-LIEGEOIS comme secrétaire,
- ✓ De fixer le montant de l'adhésion pour l'année 2014 à 36€ pour les éleveurs (professionnels ou amateurs, au sens de la loi du 1^{er} janvier 1999, à savoir producteurs-vendeurs de portées) et à 18€ pour les amateurs de la race et/ou détenteurs de Selkirk (rex et/ou variant).

- ✓ De donner mandat à Madame Marie-Noël GEHIN d'effectuer toutes les formalités nécessaires de dépôt auprès des services de l'Etat chargés des associations du département des Vosges (siège de l'association),
- ✓ De s'engager à la mise en place d'un site internet et de moyen de publication d'informations à destination du grand public sur la race féline du « Selkirk »,
- ✓ De lancer une campagne de recrutement d'amateurs et éleveurs de la race Selkirk comme membres de l'association en vue d'une reconnaissance d' « AFPROSELK » par le LOOF en qualité de club de race agréé,
- ✓ De convoquer avant le 1^{er} juin 2014 une assemblée générale de tous ses membres pour l'élection d'un conseil d'administration, l'approbation d'un règlement intérieur et d'un budget annuel, conformément à ses statuts.

Marie-Noël GEHIN
Présidente

Maurette WAGNER
Trésorière

Françoise BOVAIS-LIEGEOIS
Secrétaire